LES HARKIS DANS LA COLONISATION ET SES SUITES

Mohamed Harbi et Ali Haroun s'expriment sur la question

Jusqu'à ce jour, les écrits sur les harkis sont essentiellement le fait de harkis eux-mêmes ou le plus souvent de leurs enfants. Un ouvrage, intitulé* Les Harkis dans la colonisation et ses suites** vient d'être publié et présenté à Paris, par ses auteurs : Fatima Besnaci-Lancou, présidente de Harkis et droits de l'homme et écrivaine, et Gilles Manceron, historien et membre du comité central de la LDH.

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

L'intérêt de l'ouvrage tient d'abord dans ce que, pour la première fois, l'histoire des harkis est replacée dans son véritable contexte, bien souvent occulté : la colonisation de l'Algérie. Non moins importante est l'approche retenue dans cet ouvrage qui donne la parole à des historiens, à des sociologues, à des psychologues souvent «extérieurs à cette histoire» mais aussi aux «protagonistes de la guerre d'Algérie», ceux qui étaient du côté des occupants et ceux qui luttaient au sein de l'Armée de libération nationale.

Deux de ces derniers, Mohamed Harbi, professeur émérite à Paris 8, historien et auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire du FLN, et Ali Haroun, ancien responsable FLN, membre du CNRA et ancien ministre, se sont exprimés dans cet ouvrage : le premier a donné sa vision de la notion de «choix» des harkis à s'engager du côté des colonisateurs et l'autre est revenu sur les massacres de harkis en 1962, présentés par beaucoup ici en France, comme étant la résultante d'une instruction du FLN. Tout en démentant cette thèse et en nuançant sur les chiffres avancés sur ces massacres, Ali Haroun considère qu'il y a nécessité à tourner cette page douloureuse et explique : «dès lors que la réconciliation nationale est aujourd'hui évoquée pour justifier le pardon accordé aux intégristes islamistes qui ont commis des crimes d'une atrocité jamais atteinte dans l'histoire de l'Algérie, pourquoi le refuser aux harkis… ?» Même si rendre compte de cet ouvrage très dense, du seul point de vue de ces deux personnalités algériennes est sans aucun doute très réducteur, il nous semble toutefois important pour nos lecteurs de voir comment deux anciens acteurs importants de la guerre de Libération nationale analysent aujourd'hui cette période de notre histoire.

Harbi : «Les conditions sociopolitiques non étrangères au ralliement des harkis

Le discours dominant sur les harkis du côté de l'Algérie peut se résumer ainsi : les harkis ont fait pendant la guerre de Libération nationale le choix de combattre aux côtés des forces françaises d'occupation, pourquoi revenir aujourd'hui sur cette histoire de harkis, une histoire franco-française ? Mais ce n'est pas aussi simple que cela. La réponse exige d'abord de revenir sur cette notion de choix. C'est justement ce que fait Mohamed Harbi en appelant à ne pas généraliser et en affirmant que ce choix «est loin de s'appliquer à la plupart» des harkis, même s'il s'agit bien d'un choix pour «un certain nombre d'aventuriers ou de notables» qui se sont consciemment et sciemment engagés du côté de la France.

Pour l'ancien combattant et historien, «il est bien difficile de porter un jugement catégorique» sur les itinéraires des harkis. Harbi évoque à ce propos son propre témoignage (différent, dit-il d'une opinion d'historien) : lors de son incarcération à Lambèze en 1965, après le coup d'Etat, il s'était retrouvé emprisonné avec de nombreux harkis.

Des longues discussions avec ses compagnons d'infortune, Harbi apprend qu'une bonne partie d'entre eux étaient d'anciens maquisards faits prisonniers par l'armée d'occupation et qui ont été «retournés» par elle. D'autres ont cherché à sauver leur vie, suite aux crises de wilayas qui avaient éclaté alors, tous en tout cas, se sont retrouvés du côté français d'une manière «subie et non consentie».

A un autre plan, celui de l'histoire, Mohamed Harbi rappelle les conditions sociopolitiques de l'époque qui ne sont pas étrangères à certains ralliements : le regroupement, par l'armée coloniale, des populations des campagnes et leur conséquent déracinement «ont provoqué une véritable crise dans la société rurale» qui n'a pas été prise en compte et ont amené les familles à survivre «comme elles pouvaient». Celui qui a toujours eu un œil critique sur le mouvement de libération nationale dont il était un important acteur et dont les analyses n'ont jamais été manichéennes, précise encore : «L'ampleur des ralliements et des coopérations de certains villages avec les militaires français n'était pas inévitable. C'est la méconnaissance de la société rurale de l'Algérie même qui a fait que ce phénomène a pris une telle ampleur. Il y avait dans l'attitude de certains dirigeants de maquis une sorte d'erreur conceptuelle dans la mesure où ils partaient de l'idée que, dans l'ensemble du pays, l'opinion était totalement acquise aux idées nationalistes».

Or, pour Harbi, dans certaines régions rurales, le «lignage» ou encore «la confrérie» étaient des identités plus présentes que l'identité nationale. Et pour compliquer encore la donne, certaines attitudes «brutales», «autoritaires», sans discussion aucune, ont provoqué le rejet à la cause.

Quant aux Algériens ou encore les Français anti-colonialistes qui assimilent les harkis aux collaborateurs, «ils ont tort» dit l'historien qui poursuit : «Ce type de vocabulaire n'est pas adapté et fait écran pour comprendre la réalité de ces phénomènes.» Pour cerner celle-ci, Harbi appelle en conclusion à étudier l'histoire d'une manière plus précise et à renoncer le plus vite possible à toute une série de stigmatisations dangereuses.

Ali Haroun : «Il faut pardonner comme on l'a fait pour les tueurs islamistes»

C'est bien en nuance que Ali Haroun aborde la question des harkis, sans toutefois omettre de rappeler que si les harkis ont souffert des deux côtés de la Méditerranée et s'il ne peut se prononcer sur ce qu'ils ont subi en France, la question étant franco-française, en Algérie aussi, très nombreux sont les Algériens qui eurent à subir des violences parfois horribles, des «moghaznis», «GMR» «goumiers» et autres «harkis» qui avaient agi aux côtés ou dans les rangs de l'armée française. Tous et peut-être même 90 % d'entre eux n'ont pas eu ce comportement parce qu'ils étaient surveillants ou éclaireurs et n'avaient pas d'armes, mais les autres «ont commis des actes que les gens du village n'ont pu oublier ni pardonner».

Quant aux massacres de 1962, si Ali Haroun confirme comme il l'a déjà fait dans un de ses ouvrages que «les représailles furent inhumaines», il explique cependant qu'il est difficile d'en imputer la responsabilité à la direction du FLN qui était alors brisé et désarticulé par la crise de Tripoli de juin 1962 et n'avait plus, comme autorité unique et centrale, la capacité de donner des ordres obéis et respectés sur l'ensemble du territoire. Sur le nombre de harkis tués au moment de l'indépendance, dont certains avancent le chiffre de 80 000, Ali Haroun rappelle qu'aucune statistique officielle d'un côté comme de l'autre n'a pu être établie, et s'interroge : «Ce chiffre de 80 000 paraît invraisemblable, car si l'armée française a perdu 30 000 hommes au cours de sept années et demie de guerre, comment croire que 80 000 harkis auraient été assassinés en quatre mois, ce qui suppose 660 meurtres par jour ?» Mais au-delà, dit encore Ali Haroun, «pourquoi souffrir encore des éclaboussures d'un mal, que d'un côté comme de l'autre, nous pourrions effacer dans l'intérêt de nos deux pays, de notre génération et de celles à venir ?» Et dès lors que le pardon est accordé aux intégristes islamistes, au nom de la réconciliation nationale, étendre ce pardon aux harkis «ne saurait que donner une plus grande portée humaine» à cette réconciliation qui «n'en aurait que plus de résonance à l'étranger».

** Les harkis dans la colonisation et ses suites* de Fatima Besnaci-Lancou et Gilles Monceron, préface de Jean Lacouture Editions de l'Atelier. Février 2008.

K. B.- A.

ORAN : LE TRONÇON «MAUDIT», DIT LE ROCHER DE LA VIEILLE, FAIT ENCORE DES VICTIMES

Un bus chute du haut de la falaise : un mort et quatre blessés

Dans l'après midi d'hier, un minibus de marque Hyundai, à son bord 5 passagers desservant la commune de Aïn-El-Turck est tombé, vers 13 heures 30, du haut de la falaise de la route de la corniche inférieure. Ce bus qui se dirigeait vers Oran, a percuté une Peugeot 206 qui circulait dans le sens opposé avant de chuter d'une hauteur de plus de 50 mètres.

L'accident tragique a eu lieu au niveau du tronçon routier de la corniche oranaise, aux lieux-dits l'Escargot et le rocher de la Vieille. L'accident qui serait, selon les témoignages, dû à un excès de vitesse a coûté la vie au receveur du bus âgé de 26 ans, le chauffeur, la trentaine et trois autres passagers âgés entre 12 et 17 ans s'en sont sortis avec des blessures de différentes gravités, dont deux d'entres eux, nous dit-on, sont dans un état jugé grave. Nous apprenons que le bus est resté accroché à une butte pendant quelques secondes au milieu de la falaise, ce qui a permis aux survivants de se jeter de la portière du bus qui s'était détachée. Deux d'entre eux ont été secourus et repêchés par les agents de la Protection civile fluviaux. Quant au corps du receveur, qui flottait à quelques mètres du bord de mer, il fut, nous dit-on, repêché par les plongeurs de la brigade de la Protection civile, épaulés par les semi-rigides des gardes-côtes. Les citoyens encore sous le choc, ne cessaient de parler de ce lieu maudit depuis bien des années et qui tient sa malédiction d'une ancienne «croyance» qui serait apparue à des automobilistes dans les années 1950. Selon plusieurs témoignages, régulièrement et au même endroit, très exactement au niveau du rocher de la Vieille, un gros tas de pierres qui surplombe le littoral qui fait d'ailleurs penser, vu de loin, à la tête d'une mémé qui porterait un chignon, d'où son nom, surviennent plusieurs accidents. D'ailleurs en deux mois (juillet -août) de l'année passée, les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Aïn-El-Turck ont dénombré 90 accidents de la circulation faisant 7 morts et 69 blessés, sur ce même tronçon. C'est à cet endroit, nous dit-on, que plusieurs reprises des automobilistes auraient eu la vision de la silhouette d'une femme vêtue de blanc qui marchait pieds nus en bordure de route, les cheveux aux vents et qui, brusquement, disparaissait sans laisser de trace. Etant sans aucun fondement, ladite vision est entrée dans la légende de la région.

Pour revenir à la réalité, malheureusement pas des plus mythiques mais bien concrète, les blessés souffrant de multiples traumatismes au niveau des membres, la colonne vertébrale et de la tête ont été évacués aux urgences et la gendarmerie a ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes et rationnelles de ce tragique accident.

Amel B.

Publicité

COORDINATION INTERSYNDICALE
DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE TIZI-OUZOU

- SYNDICAT ALGÉRIEN DES PARAMÉDICAUX
- SYNDICAT AUTONOME DES TRAVAILLEURS

MISE AU POINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CHU

En réponse aux propos tenus par le directeur général du CHU dans un article paru dans *Le Soir d'Algérie* en date du 3 février 2008, nous venons par la présente apporter des éclaircissements à l'opinion publique en général et hospitalière en particulier.

1. Contrairement aux insinuations du directeur général, c'est le syndicat qui a saisi le médecin du travail au sujet des risques inhérents à l'utilisation des produits de chimiothérapie sur le personnel paramédical et les agents d'entretien. Les correspondances en notre possession font foi. L'inspecteur du travail auquel il aurait refusé le recrutement d'un proche et qui serait l'ami d'un syndicaliste constitue une accusation grave de conséquences et dont chacun assumera sa responsabilité devant les compétences judiciaires.

2. Le directeur général ajoute que la visite est guidée par les syndicalistes dans des endroits choisis. Il reconnaît, donc, qu'en ces lieux, les inquiétudes des syndicalistes sont justifiées. D'ailleurs, dans une rare réponse adressée au syndicat, il s'est contredit en affirmant que des travaux seront entrepris pour rendre conformes les vestiaires (nids-de-pigeon). Un bon de commande des fameuses hottes aspirantes datant du 30 décembre 2007 est annexé pour répondre à une préoccupation datant du mois de mai 2007.

La coordination syndicale défie le DG d'indiquer les services de son choix pour vérifier la véracité des inquiétudes soulevées par les syndicats. Par ailleurs, la coordination dénonce avec véhémence le comportement hostile et les menaces du DG envers le personnel qu'il accuse de «lâche» pour avoir exprimé ses inquiétudes.

3. Quant aux vols de matériel médical, la malversation dans les marchés de réactifs et de laboratoire et autres, la coordination syndicale exhorte le directeur général à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les personnes contrevenantes soient sanctionnées et poursuivies en justice. Nous ne pourrons qu'applaudir une telle initiative.

Prétendre que des personnes utilisent leurs enfants pour faire sortir des denrées alimentaires et les laisser agir en toute impunité est pour nous inconcevable, Monsieur le directeur général ! L'agent qui a été suspendu pour une histoire de vente de linceul a eu droit à un démenti des parents du défunt et a été réhabilité immédiatement après. Ce n'est pas avec de l'huile frelatée ou des linceuls que des personnes peuvent s'enrichir. A la limite, c'est un faux débat qui ne nous concerne ni de près ni de loin. Seulement, nous aurions aimé être certains que les personnes qui gèrent des milliards soient indemnes de tout reproche.

Le silence réservé par le DG sur le dossier relatif à la consommation de carburant et des réparations mécaniques ne nous étonne pas du tout. Des révélations seront étalées à l'attention du grand public.

Quant à la représentativité syndicale que Monsieur le directeur général met en doute, on ne peut qualifier cela que par un manque de présence d'esprit, les listes des adhérents et des cotisations sont en sa possession.

La Coordination syndicale du CHU de Tizi-Ouzou SAT - SAP

F. 32588/B13